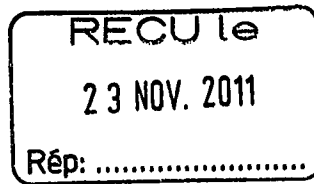


10 B2115



G3107630

2 M TRANSPORTS
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 96 rue du Four 77410 ST MESMES
529 242 091 RCS Meaux

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 21 JUILLET 2011**

L'an deux mille onze,
Le 21 Juillet,
A 14 heures,

Au siège social à Saint MESMES,

Monsieur Mohamed MOSTEFAOUI,
demeurant 56 avenue du Général de Gaulle,

Propriétaire de la totalité des 500 parts sociales de 10 € composant le capital social de la
société 2M TRANSPORTS,

Associé unique de ladite Société,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination de mademoiselle Charazet BOUABANE en qualité de Directeur Générale de la société,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, Monsieur Mohamed MOSTEFAOUI, a nommé mademoiselle Charazet BOUABANE en qualité de Directeur Général de la société.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Mohamed MOSTEFAOUI
Associé unique

